

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL

Séance du 07 mai 2025

Le 07 mai 2025 à 18h, le Bureau syndical du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Astarac, convoqué le 29 avril 2025, s'est réuni, à Mirande, sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.

Étaient présents :

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 20

Étaient présents :

COLLÈGE DE LA RÉGION

Muriel ABADIE, Éric CADORÉ, Séverine CARCHON

COLLÈGE DU DÉPARTEMENT

COLLÈGE DES INTERCOMMUNALITÉS

Astarac Arros en Gascogne	Christian ABADIE, Daniel POMIES, Pierre CANO
Cœur d'Astarac en Gascogne	Patrick FANTON, Bernard DOREY
Val de Gers	François RIVIÈRE, Roger BREIL, Philippe LALANNE
Artagnan en Fezensac	Sandrine BERGÉ
Coteaux Arrats Gimone	Bernard MONLIBOS
Grand Auch Cœur de Gascogne	

COLLÈGE DES COMMUNES

Astarac Arros en Gascogne	David JOVÉ, Francis MONSERRAT, Claudine LADOIS, Joël LARY
Cœur d'Astarac en Gascogne	Chantal CHLEBNA, Michel CORTADE, Michel AUGÉ, Michel NEDELLEC
Val de Gers	Pierre MICHELIN, Thierry BONNET, Serge JACQUART
Artagnan en Fezensac	
Coteaux Arrats Gimone	Jacques SERIN
Grand Auch Cœur de Gascogne	
Villes-portes	Jérôme DELESALLE

Désignation du secrétaire de séance :

M. Patrick FANTON est nommé secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- I- Avancement de la démarche
 - Avancement suite au comité syndical du 26 mars
 - Examen préalable conjoint
- II- Organisation de la visite des rapporteurs nationaux
 - Déroulement, objectifs des séquences
 - Implication attendue des membres du Bureau et des cellules de pilotage
- III- Actions en cours et à venir
 - Plan agriculture méditerranée : avancement
 - Actions à venir
- IV- Questions diverses

Les points suivants ont été examinés et n'ont pas fait l'objet de délibérations :

Avancement de la démarche

Avancement suite au comité syndical du 26 mars

➡ Validation de la V1 du projet de Charte

Afin de pouvoir engager la prochaine étape de la procédure à savoir l'étape de l'avis de l'Etat sur le projet de Charte, la version 1 du projet de Charte a été validée en comité syndical du 26 mars 2025 et envoyée à la Région en date du 28 mars 2025.

➡ Transmission aux instances nationales

La Région transmettra la première version du projet de Charte aux instances nationales.

Examen préalable conjoint (CNP, Ministère, DREAL)

L'examen préalable conjoint du projet de Charte est favorable mais des questionnements ont été soulevés par les rapporteurs :

- Projet de Charte ambitieux, bien structuré, portage local fort, un travail important réalisé sur certains sujets clés (ZPF, ENR notamment...)
- En attente de bien mesurer que la préservation des paysages et de la biodiversité sont au cœur du projet ; que l'outil PNR va réellement constituer une plus-value sur ces enjeux ; qu'il y aura une bonne adéquation moyens humains et financiers et ambition du projet
- Des demandes techniques complémentaires ont été faites : CFT, Grain Bocager, tableau récapitulatif SCOT/PNR, organisation du Syndicat mixte et prévisionnel, etc. *(suite à ces demandes, des éléments ont été communiqués aux rapporteurs avant la visite)*
- Des demandes spécifiques sur la visite

Visite des rapporteurs du 19 au 21 mai

Audition CNPN au mois de septembre

Organisation de la visite des rapporteurs nationaux

La visite des rapporteurs nationaux aura lieu du 19 au 21 mai 2025.

➤ Composition de la délégation des rapporteurs nationaux

- Rapporteurs du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) : Serge URBANO et Cédric MARTEAU
- Rapporteur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FNPNR) : Eric PROVOST (*Président du PNR de la Brière*)
- Ministère : Kevin CAO (*chargé de mission Parcs naturels régionaux*)
- FNPNR : Anaïs TESSORE (*chargée de mission Chartes*)
- DREAL : Maïlys LAVAL (*chargée de mission aires protégées*)
- Région : Claire PAGES (*chargée de projets Parcs naturels régionaux*) et Mathilde PINTO (*responsable de service Biodiversité et territoires*)
- Sous-préfecture : Raphaël FARGES (*Sous-Préfet de Mirande*)

➔ Objectifs de la visite

La visite préalable à l'Avis sur projet de Charte vise à présenter les principaux enjeux, objectifs et modes d'intervention définis dans le projet de Charte et à rencontrer les acteurs du territoire.

Il s'agira ainsi de présenter et échanger avec les rapporteurs sur :

- la stratégie et le contenu du projet de Charte
- l'organisation locale et l'engagement des signataires et des acteurs pour sa mise en œuvre de la Charte

➔ Contraintes d'organisation

Les différents endroits d'arrêt doivent être différents de la précédente visite. A la demande des rapporteurs, il faut prévoir d'aller dans le Massif de l'Arros. Il faut également éviter des interventions pendant les trajets en bus et les repas.

➔ Trame générale de la visite

Lundi 19 mai		Mardi 20 mai		Mercredi 21 mai	
		SEQUENCE 4 : Stratégie climat et énergies renouvelables (mesure 5) - Terrain, salle des fêtes Saint-Martin, en présence notamment ERCA, SEM EnR, DDT		SEQUENCE 9 : Stratégie aménagement, habitat, PLUi (mesures 6, 21, 23, 24) - Terrain : Barran, en présence SCOT, EPCI, CAUE, DDT	
		SEQUENCE 5 : Stratégie eau et sols (mesures 12 et 13) – Terrain digue lac de l'Aslarac, en présence acteurs de l'eau (SAGE, Syndicat eau potable, GEMAPI, Rives-et-Eaux, etc.) et agriculteurs		SEQUENCE 10 : Stratégie revitalisation, services, mobilité, attractivité (mesures 25, 26, 27, 28, 17, 18) - Terrain : Agnèspeu	
		DEBUT SEQUENCE 6 : Stratégie transition agroécologique, élevage et herbe (mesures 8, 19, 20, 3) - En salle à Betcave-Aguin, en présence acteurs agricoles		SEQUENCE 11 : Débriefing avec les rapporteurs (en salle sous-préfecture de Mirande)	
REPAS	RdV 12h – Mirande Repas buffet au musée de Mirande	REPAS	Repas buffet -salle des fêtes Betcave-Aguin	REPAS	Repas buffet et retour Mirande
SECTEUR SUD-OUEST	SEQUENCE 1 : Projet de Charte – Plan de Parc – Mise en œuvre – Attentes des rapporteurs - En salle, Mirande, en présence élus du Bureau	SECTEUR NORD-EST	FIN SEQUENCE 6 : Suite séquence transition agroécologique - Terrain prairie à Lartigue exploitation agricole (Antonin Penche)		
	SEQUENCE 2 : Place des paysages dans la Charte, orientations en matière de paysage (mesure 4 et objectifs de qualité paysagère) – Terrain à Montesquiou, en présence élus du Bureau		SEQUENCE 7 : Stratégie patrimoniale, patrimoine culturel, tourisme (mesures 14, 15, 16 et 22) - Terrain : Castelnau-Barbarens, en présence acteurs patrimoine culturel et tourisme + chapelle d'Auh (patrimoine)		
	SEQUENCE 3 : Stratégie biodiversité et patrimoine naturel, contribution à la SNAP, place de l'arbre (Mesures 7, 9, 10, 11 + 2, 3) - Terrain, vers Saint-Christaud puis vers massif forestier Arros à Miras, en présence associations environnementales		SEQUENCE 8 : Ambition et place du projet au niveau territorial, action collective - Réunion à Pavie		
REPAS	La Marmite Gasconne - Miélan	REPAS	Château de Camille – St Jean le Comtal		

➡ Déroulement d'une séquence

Plusieurs interventions rapides successives et complémentaires (5 minutes max), suivies d'un temps d'échanges pour que les rapporteurs puissent poser des questions.

- Intervention d'1 élu pilote (Présidents ou co-pilotes cellules pilotage) : ambition politique de la Charte sur la thématique
- Intervention d'1 membre de l'équipe technique : présentation rapide de la stratégie
- Intervention d'1 élu de la cellule de pilotage : importance du sujet, actions qu'ils souhaitent porter / engagement de leur collectivité, etc... (axe d'intervention à discuter ensemble)
- Intervention des 3 à 4 partenaires sur des sujets ciblés en lien avec le projet de Charte et en mettant en avant la plus-value du projet de PNR et la pertinence de la stratégie pour le territoire
- Temps d'échanges 10'/15'

➡ Implication des membres du Bureau et des cellules de pilotage

La présence lors des différentes séquences des membres du Bureau, des cellules de pilotage et des maires communes alentours seraient souhaitables pour montrer la mobilisation forte des élus autour du projet.

Actions en cours et à venir

➡ Actions en cours : déploiement des projets pour lesquels nous sommes lauréats :

- Plan de paysage- 6 sites pilotes
- Atlas de la Biodiversité- 3 secteurs (réseau de fermes)
- Plan Agriculture Méditerranée : la création d'un collectif multi-partenarial « élevage à l'herbe et maintien des prairies » a permis la labellisation en Aire Agricole de Résilience Climatique du département du Gers avec une zone de priorisation sur le territoire du projet de PNR. L'objectif est de développer la valeur ajoutée de la filière élevage à l'herbe et ainsi renforcer les systèmes d'élevage essentiels pour la qualité de la mosaïque paysagère et de la ressource en eau.

➡ Actions à venir

Dans le cadre du festival national des Nuits des forêts, 2 évènements seront organisés en juin :

- 7 juin au bois de Saint-Blancard
- 14 juin à la forêt communale de Lupiac



Le diaporama est disponible sur demande et est mis en ligne dans l'intranet-élus.

Approuvé le 04/02/2026

Le secrétaire de séance,

Patrick FANTON

Le Président,

François RIVIÈRE